

*COMMUNE NOUVELLE PORTE DU RIED
REGROUPANT HOLTZWIHR ET RIEDWIHR*

<p>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE PORTE DU RIED DE LA SEANCE DU 28 OCTOBRE 2021</p>

*Sous la présidence de M. DURR Christian, Maire de la Commune Nouvelle
Porte du Ried*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Une minute de silence est observée par le Conseil Municipal à la mémoire de M. Joseph RITZENTHALER, Adjoint au Maire de 1983 à 1986 à Holtzwihr.

Membres présents : Mmes et MM. BAUMANN Carine, BURDLOFF Thania, GEISS Stéphan, GOULOZELLE Edith, HAUMESSER Claire, HAZOUME Jean-François, JAEGLI Jean-Claude, JAEGLI Quentin, MARTINEZ Sylvia, MEYER Laurence, OHLMANN Grégory, SCHILLINGER Michèle, SCHWARTZ Karine, VOGEL Maité.

Membres absents excusés et ayant donné procuration :

BILLE Christian donne procuration à DURR Christian
DEMANINS Patrick donne procuration à JAEGLI Jean-Claude
DUCHENE Alexandre donne procuration à JAEGLI Quentin
FLEITH Jean-Louis donne procuration à BAUMANN Carine
HAUMESSER Marie donne procuration à MEYER Laurence
SCHOTT Isabelle donne procuration à VOGEL Maité
SPEICHER Robert donne procuration à HAZOUME Jean-François
TOILLIEZ Pierre donne procuration à HAUMESSER Claire

Secrétaire de séance : Mme PARMENTIER Christelle

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 septembre 2021 ;
2. Urbanisme ;
3. Fixation du tarif des fermages 2021 ;
4. Révision des taux du contrat de prévoyance au 1^{er} janvier 2022 ;
5. Bail emphytéotique du presbytère de Riedwihr ;
6. Vente d'une parcelle communale ;

7. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux ;
8. Divers.

1. Approbation et signature du procès-verbal du Conseil Municipal du 9 septembre 2021

Le procès-verbal, transmis par courriel à tous les membres, est commenté par M. le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. Urbanisme

ANCIENS DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Arrêté accordant permis de construire

- Arrêté N°0010/2021 accordant un permis de construire à M. Sinan TURAN pour la construction d'une maison individuelle avec garage accolé lotissement Oberfeld lot 17 RIEDWIHR (Section 13 Parcelle 202 - PC 068 143 21 B 0006)

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

- M. ANTOINE et Mme ROTH - 37 rue de l'Oberfeld RIEDWIHR (PC 068 143 20 B 0004)
- M. VIDAL et Mme GINOT - 30 rue de l'Oberfeld RIEDWIHR (PC 068 143 20 B 0003)

NOUVEAUX DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- EARL Ferme MEYER (PC 068 143 21 A 0001 M01) – 1 rue des Prés HOLTZWIHR
Motif : Changement de destination du garage qui devient un bâtiment agricole pour stationnement de véhicules agricoles.
Zone UA
En cours d'étude par le Service Instructeur
- NEOLIA - M. Nicolas STEINER (PC 068 143 21 A 0014) – rue du Sénateur Ritzenthaler HOLTZWIHR
Motif : Construction d'un immeuble de 13 logements sociaux adaptés aux seniors (2 niveaux et combles aménagés)
Zone UB
En cours d'étude par le Service Instructeur

- M. Pierric PUECH et Mme Michaëla TUMA (PC 068 143 21 A 0015) – 6 rue du Pommier HOLTZWIHR
Motif : Extension d'une maison individuelle, avec transformation partielle de l'intérieur, ainsi que mise en place de fenêtres de toit
Zone UB
En cours d'étude par le Service Instructeur
- M. Ismet SAHIN (PC 068 143 19 A 0014 M01) - 2E et 2D rue des Américains HOLTZWIHR
Motif : Allongement des deux casquettes d'entrée, modification des teintes des volumes cubiques en rez-de-chaussée et panneaux façades d'entrée, suppression de deux fenêtres, rajout d'une clôture côté ouest et rajout de deux fenêtres de toit.
Zone UB
En cours d'étude par le Service Instructeur

ANCIENNES AUTORISATIONS PREALABLES

- Welding Alloys France - M. Pierre BLANCHARD (AP 068 143 21 A 0001) 22 rue des Américains HOLTZWIHR
Motif : Installation d'un totem de 0,70 m x 2,40 m
Zone UEa
Avis favorable

NOUVELLES DECLARATIONS PREALABLES

- M. Benjamin ENTZMANN (DP 068 143 21 A 0056) 30 rue de la Haute-Marne HOLTZWIHR
Motif : Construction d'une piscine et d'un abri de jardin
Zone Aua
En cours d'étude par le Service Instructeur
- Mme Christiane FLEURY (DP 068 143 21 A 0057) 3 rue des Mésanges HOLTZWIHR
Motif : Mise en place d'une véranda et d'une pergola
Zone UB
Avis favorable
- M. Philippe BOEGLER (DP 068143 21 B 0009) 59 Grand'Rue RIEDWIHR
Motif : Construction d'une piscine
Zone urbanisée du RNU
En cours d'étude par le Service Instructeur
- M. Patrice GUILHOU (DP 068 143 21 B 00011) 7a Grand'Rue RIEDWIHR
Motif : mise en place d'une pergola en aluminium

Zone urbanisée du RNU

Avis favorable

- M. Raphael HAUMESSER (DP 068 143 21 B 00010) 3 place de l'Eglise RIEDWIHR
Motif : Installation de deux portails et d'un portillon
Zone urbanisée de RNU
Avis favorable
- Cabinet BILHAUT (DP 068 143 21 A 0058) 64 rue Principale HOLTZWHR
Motif : Division en vue de construire
Zone UA
En cours d'étude par le Service Instructeur
- SSCV La Laiterie (DP 068 143 21 A 0059) 15 rue Principale HOLTZWHR
Motif : Changement de destination du bâtiment, réhabilitation à l'identique (remplacement de la toiture - charpente et tuiles, des menuiseries extérieures, mise en place de fenêtres sur toit, peinture de la façade), modification de la clôture sur le modèle existant au Nord.
Avis favorable - les fenêtres sur toit doivent être en harmonie avec la toiture
- SSCV La Laiterie (DP 068 143 21 A 0060) 15 rue Principale HOLTZWHR
Motif : Changement de destination du bâtiment, réhabilitation à l'identique (remplacement des menuiseries extérieures, mise en place de fenêtre de toit, peinture de la façade et des boiseries), rénovation de la clôture.
Avis favorable - les fenêtres sur toit doivent être en harmonie avec la toiture.
- M. Ernest RINGLER (DP 068 143 21 A 0061) 10 rue du Logelbach HOLTZWHR
Motif : Rénovation du crépi (jaune sur maison et gris sur clôture)
Zone UB
Avis favorable
- M. Bernard KLEITZ (DP 068 143 21 A 0062) 24 rue Principale HOLTZWHR
Motif : Démolition de deux morceaux de clôture (parcelle n°24 - mur sur 7 mètres et parcelle n°95 - clôture sur 4 mètres)
Avis favorable
- M. Olivier KURTZ (DP 068 143 21 A 0063) 26 rue du Général de Gaulle HOLTZWHR
Motif : Création d'une pergola bioclimatique sur terrasse existante
Zone UB
Avis favorable

CERTIFICATS D'URBANISME

- Cua 068 143 21 B 1007 de Mtre Marine GROS pour la section 8 parcelle 49 à RIEDWIHR
- Cua 068 143 21 B 1008 de Mtre Claude BAUER pour la section 1 parcelle 247/17 à RIEDWIHR
- Cua 068 143 21 A 1021 de Mtre Sophie WINTZENRIETH pour la section 40 parcelle 389/345 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 21 A 1022 de la SCP Arnaud GEIGER et Carole KEMPKE pour la section 33 parcelle 96/0017 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 21 A 1023 de Mtre Sabine WAGNER OLIER pour la section 40 parcelle 378/345 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 21 A 1024 de NEOLIA pour la section 30 parcelle 133 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 21 A 1025 de SCP Gresser, Glock, Krantz-Offner, Lallier-Beck pour la section 30 parcelle 133/28 (pour partie) et 134/28 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 21 A 1026 de Mtre Guillaume HAUPTMANN pour la section 40 parcelle 282 à HOLTZWIHR

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

M. le Maire ne donne pas suite aux droits de préemption suivants :

- SCP Arnaud GEIGER et Carole KEMPKE pour la section 33 parcelle 96/0017 à HOLTZWIHR
- SCP Gresser, Glock, Krantz-Offner, Lallier-Beck pour la section 30 parcelle 133/28 (pour partie) et 134/28 à HOLTZWIHR
- Mtre Guillaume HAUPTMANN pour la section 40 parcelle 282 à HOLTZWIHR

- **Rétrocession de la rue de la Chevêche**

Dans le cadre des opérations de régularisations foncières menées actuellement, il est proposé d'intégrer dans la voirie communale la parcelle concernée cadastrée section 34 n°118/13 pour la rue de la Chevêche.

L'agence SECKLER, propriétaire, demande à la Commune si elle souhaite acquérir ces parcelles à l'euro symbolique. Il est proposé de répondre positivement.

La transaction aura lieu par acte notarié.

Il est proposé également de classer ces voies dans le domaine public routier communal. L'alinéa 2 de l'article L141-3 du Code de la voirie routière dispose en effet que les délibérations concernant le classement ou le déclassement sont dispensées d'enquête publique préalable sauf lorsque l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie. Ces fonctions de desserte et de circulation n'étant pas modifiées en l'espèce, le classement dans le domaine public peut intervenir sans enquête publique, sur simple délibération du Conseil Municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu le Code de la Voirie Routière pris notamment en son article L.141-3,

Vu la demande de l'agence SECKLER,

Considérant que la parcelle concernée a vocation à intégrer le domaine public communal,

Considérant que l'intégration envisagée n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide l'acquisition, à l'euro symbolique, de la parcelle suivante :

Section 34 n°118/13

Le classement de cette parcelle dans la voirie communale et son intégration dans le domaine public communal,

Dit que les crédits correspondant à cette acquisition sont prévus au budget,

Que cette transaction s'effectuera par acte notarié ou acte administratif,

Autorise M. le Maire à signer tout acte et document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3. Fixation du tarif des fermages 2021

Le Conseil Municipal,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2021 constatant l'indice des fermages et sa variation pour l'année 2021,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2019 fixant le statut juridique du fermage,

Vu les précisions du Maire qui signale que, pour l'exercice 2021, l'indice national des fermages s'établit à 106,48, soit une hausse de 1,09 % par rapport à 2020,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide d'appliquer l'indice national de 106,48 pour le type de fermages « Collines sous-vosgiennes et Ried », terres et prés, selon les barèmes des valeurs locatives applicables à compter du 11 novembre 2021 pour l'année culturale 2021/2022.

Charge le Maire d'émettre les titres de recettes correspondants.

4. Révision des taux du contrat de prévoyance au 1^{er} janvier 2022

Le Centre de Gestion du Haut-Rhin a signé une convention de participation en matière de complémentaire prévoyance le 25 juillet 2018 avec le groupement conjoint CNP Assurances et SOFAXIS (gestionnaire). Elle concerne à ce jour 353 collectivités et 5 516 agents adhérents.

Cette convention porte sur les risques incapacité, invalidité, perte de retraite avec une indemnisation jusqu'à 95% du revenu de référence et en option une garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie.

Par courrier du 28 juin 2021, l'assureur a résilié à titre conservatoire la convention, faisant état d'une aggravation de la sinistralité (décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011), et a proposé un aménagement tarifaire pour le 1^{er} janvier 2022.

En effet, l'ensemble des études en matière d'absentéisme montrent que dans la fonction publique territoriale, les durées d'arrêt maladie sont en constante progression, quel que soit

l'âge des agents et pour toutes les natures d'absences en maladie ou en accident du travail. L'épidémie de Covid-19 a modifié le paysage des absences pour raisons de santé en 2020. Le taux d'absentéisme a fortement augmenté l'an dernier sous l'effet de la pandémie, ce qui a entraîné une augmentation forte de la gravité et donc de la durée des absences pour maladie.

L'analyse des résultats techniques et financiers présentés fin du mois de juin par le gestionnaire démontrent un déséquilibre financier.

Aussi, pour assurer la continuité et la pérennité de la convention de participation, des négociations ont été entreprises. Après avis du Comité Technique placé auprès du Centre de Gestion et information du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du 22 juin 2021, le Centre de Gestion a décidé de donner suite à la proposition d'augmentation tarifaire de 10 % des taux relatifs aux garanties incapacité, invalidité, perte de retraite faisant passer le taux global de 1,34 % à 1,47 % à partir du 1^{er} janvier 2022. Le taux concernant la garantie décès ou perte totale et irréversible d'autonomie reste inchangé à 0,33 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 25 alinéa 6 ;

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la circulaire n° RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Haut-Rhin en date du 25 juin 2018 portant choix de la convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire en Prévoyance et portant choix du prestataire retenu ;

Vu la convention de participation signée entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et CNP Assurances / SOFAXIS en date du 25 juillet 2018 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 22/11/2018 décidant d'adhérer à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion pour la protection sociale complémentaire en Prévoyance ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du 22 juin 2021 ;

Vu l'information transmise par le Centre de Gestion du Haut-Rhin le 20 août 2021 aux collectivités adhérentes à la convention de participation ;

Le Conseil Municipal,

Article 1 : prend acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire prévoyance et figurant ci-dessous :

Proposition 1/ Proposition contractuelle 2022 :		
<i>Hausse de 10% du taux de cotisations (sauf décès)</i>		
	Niveau d'indemnisation	Tarif
Incapacité	95%	0,64%
Invalidité	95%	0,34%
Perte de retraite	95%	0,49%
Décès / PTIA	100%	0,33%

Article 2 : autorise *le Maire* à signer l'avenant aux conditions particulières ainsi que tout acte y afférent.

5. Bail emphytéotique du presbytère de Riedwihr

Par décision du Conseil Municipal de la Porte du Ried en date du 13 octobre 2016, la commune a émis un avis favorable de principe pour la cession du presbytère situé sur la parcelle 2 place de l'Eglise, référencée 272 1 72, au profit du bailleur social POLE HABITAT de Colmar.

Cette cession doit être officialisée par un bail emphytéotique pour une durée de 52 ans, rédigé par acte notarié, acte fixant la redevance annuelle due par l'emphytéote au propriétaire.

Le Conseil Municipal :

- Missionne Maîtres ALBRECHT et associé, Notaires à Jepsheim pour la rédaction du contrat de bail emphytéotique d'une durée de 52 ans,
- Fixe la redevance annuelle à la somme de 15 € due par la Ste POLE HABITAT à la Commune,

- Charge le Maire de procéder à la signature de l'acte.

6. Vente d'une parcelle communale

La commune a été sollicitée pour la vente d'une parcelle communale de 7,60 ares située section 41 N°90. Suite à une visite sur place par M. le Maire et Mme l'Adjointe chargée de l'Environnement, de l'Agriculture et du Cadre de Vie, il apparaît que la ferme Frieh, en raison de son fort développement de production de choucroute bio, doit modifier l'accès arrière de la zone de réception de choux de son unité de transformation.

Soucieux d'accompagner le développement des activités économiques sur son territoire et après avis de la Commission "Environnement-Agriculture et Cadre de Vie", le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide de vendre ladite parcelle à la ferme Frieh, 22 rue du Prunier à Holtzwihr - Porte du Ried, au prix de 350 € l'are (valeur des terres agricoles communiquée par la Chambre d'agriculture et la SAFER : 60 € à 80 €).

Charge M. le Maire de signer l'intégralité des actes notariés afférents auprès du notaire Maître Jérôme MULLER.

Tous les frais relatifs à la vente seront à la charge de l'acquéreur. Une servitude environnementale de 10 mètres existe dans le PLU sur ce terrain : elle est destinée à protéger la ripisylve longeant un fossé et devra être impérativement respectée.

7. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

- **Compte-rendu de la réunion du Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers de Holtzwihr du 7 septembre 2021**

A ce jour, le corps compte 15 Sapeurs-Pompiers volontaires (20 au 31/12/2020) et 7 JSP (8 au 31/12/2020) sont en formation à l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jepsheim et Environs

58 interventions en 2020 dont 9 incendies et 12 secours à personnes.

4 formations ont pu être organisées en 2020 malgré la crise sanitaire et en tenant compte des directives imposées par le Directeur Départemental du Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2020 à 25 036,76 euros. Elles ont principalement concerné les achats d'insecticide contre les guêpes, l'équipement des sapeurs-pompiers, l'entretien des véhicules, le contrôle technique, l'entretien du matériel d'incendie, les assurances de véhicules, les cotisations à l'UDSP ainsi que les allocations de vétéran pour 20 589,51 euros

Une nouvelle version du règlement Intérieur a été préparée et sera transmise aux conseillers municipaux pour avis. Il sera proposé à l'adoption en Conseil Municipal après analyse de tous.

Trois Sapeurs-Pompiers Volontaires seront mis à l'honneur le 11 novembre prochain lors de la cérémonie aux monuments aux morts. Sont concernés le Sergent-Chef Sébastien BINTZ pour la médaille des 20 années de service, le Caporal-Chef Mathieu MEYER pour la médaille des 30 années de service ainsi que le 1^{ère} classe Grégory VALDENNAIRE pour la remise de 3 diplômes.

La Sainte-Barbe aura lieu le samedi 4 décembre 2021 à Urschenheim et la messe de la Sainte Agathe aura lieu le samedi 6 février 2022 à Houssen pour tous les Corps de sapeurs-pompiers volontaires du secteur.

Le Chef de Corps a apporté des explications aux nouveaux conseillers sur les évolutions de fond et les conséquences de la départementalisation. Ainsi Sainte Croix-En-Plaine a décidé d'intégrer à la départementalisation.

Des précisions concernant la gestion par bassin d'intervention ont également été données ainsi que sur la gestion individuelle, très contraignante à priori pour les sapeurs-pompiers volontaires.

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient le Chef de Corps ainsi que l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires de Porte du Ried pour leur implication et leur altruisme. De son côté, le Chef de Corps a remercié la commune de Porte du Ried pour son soutien et les achats de matériels.

- **Compte-rendu du Conseil Communautaire de Colmar Agglomération du 14 octobre 2021**

La situation financière de Colmar Agglomération est très bonne puisque malgré la crise, la collectivité dégage en fonctionnement 8 M€ ce qui donne de bonnes capacités d'autofinancement de nos investissements futurs. L'Etat va rembourser 689 000€ pour le centre de vaccination de Colmar qui a permis la vaccination de 170 000 personnes. Il fermera ses portes en fin d'année. Merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans son bon fonctionnement quotidien au Parc Expo.

Colmar Agglo va participer au financement de la 2^{ème} phase de la Rocade OUEST de Colmar à hauteur de 6,5M€ étalés sur 6 ans.

Le rapport annuel sur l'eau potable a fait apparaître une baisse de consommation de 0,36% en volume (effet tourisme lié au Covid) malgré l'augmentation du nombre d'abonnés de 1,37%. Le prix de l'eau est à 3,083 € soit 370 € par an pour une famille ayant une consommation moyenne de 120m³/an.

Côté amélioration du fonctionnement de l'assainissement collectif, une parcelle de 3,72 ares a été achetée au Nord de Wickerswihr afin d'y créer une station sous vide devenue indispensable en raison du développement historique de nos trois villages concernés par le système d'assainissement sous vide.

Concernant les déchets ménagers, grâce à un meilleur tri des concitoyens et au lancement généralisé de la collecte des biodéchets (38kgs par usager par an collectés), le poids des ordures ménagères résiduelles a diminué de 39 % en 10 ans (191kgs au lieu de 318kgs par usage par an). Le coût par habitant est inférieur de 15 % à la moyenne nationale et avec des performances de tri meilleures chez nous. Une nouvelle décision a été prise à l'unanimité pour les particuliers : chaque foyer pourra amener 4 pneus par an dans les déchetteries Europe ou Ladhof.

L'opération ECOLO'TRI destinée à sensibiliser les écoles maternelles et élémentaires au tri des déchets, a eu un grand succès et notamment à Porte du Ried où le groupe scolaire récolte 1149,72€ de prime qui pourront être investis dans les animations. Le bus de notre groupe scolaire sera pris en charge par Colmar Agglo.

10 000€ ont été offerts pour les sinistrés allemands à la Croix Rouge de Freiburg, en remerciement aussi de la prise en charge durant le COVID de nombreux malades alsaciens dans les hôpitaux de nos voisins.

Enfin, Colmar Agglomération participera au financement de la Landesgartenschau à Neuenburg (Projet RIVE RHIN sur 27ha) qui se déroulera d'avril à mi-octobre 2022.

- Conseil d'école du 19 octobre 2021

Mme Carine BAUMANN, Maire déléguée de Holtzwihr, rend compte du compte-rendu du Conseil d'école :

- Les effectifs prévisionnels de la rentrée 2022 sont étudiés tout au long de l'année.
- La Commune prend en charge la location de l'Espace Ried Brun pour la représentation de chants et la kermesse du 11 juin 2022.

- Divers travaux ont été réalisés et sont prévus dont le remplacement de la chaudière de l'école maternelle et un aménagement d'étagères. Un miroir de sécurité a été installé au bout du sentier piétonnier chemin des Ecoliers.

- **Compte-rendu de la commission Travaux du 20 septembre 2021**

Mme Maité VOGEL, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal des principaux points évoqués.

Dans un premier temps, la commission a réfléchi à la continuité du marquage et de la signalisation dans la dernière partie de la rue Principale en travaux actuellement.

Le Conseil Municipal a validé les choix suivants :

- Rallonger la CVCB (Chaussée à Voie Centrale Banalisée) jusqu'au croisement de la rue des Américains pour atteindre l'itinéraire cyclable menant vers Colmar ;
- Améliorer les parkings proches de la RD4, retirer celui côté Ouest et mettre un stationnement minute aux parkings côté Est ;
- Renouveler les passages piétons et arrêts de bus existants.

Dans un second temps, la commission a été informée des premiers retours dans la réflexion du renouvellement LED de l'éclairage public.

Pour mémoire, le Conseil Municipal a budgété 50 000 € en investissement avec une subvention de 50 % du Syndicat d'électricité et de gaz pour le renouvellement de luminaires en LED. Ce coût final de 25 000€ pour la Commune permettra de financer une centaine de nouveaux luminaires LED. Les luminaires ciblés sont les plus énergivores, notamment ceux Rue du Général de Gaulle, Route de Colmar, Grand'Rue et quelques rues annexes.

Le Conseil Municipal a validé le choix des luminaires, en gardant la même esthétique que l'actuelle dans les rues passantes et proposé un modèle commun pour les différents quartiers résidentiels.

Des devis ont été envoyés par Vialis et Eiffage, ils seront actualisés avec les choix proposés par la commission et le Conseil.

La prochaine réunion du Syndicat ayant lieu le 14 décembre, la Commune devra déposer le dossier pour mi-novembre

M. Jean-Claude JAEGLI, Maire délégué de Riedwihr, a informé la commission sur les sujets des appels d'offre pour la Mairie de Riedwihr et du diagnostic énergétique fait par IMAE sur l'ensemble des bâtiments communaux.

- Compte-rendu de la commission Environnement du 29 septembre 2021

Mme Laurence MEYER, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal des principaux points évoqués.

o Nid de cigognes

Suite à diverses sollicitations d'habitants de Riedwihir, le projet de la mise en place d'un nid de cigognes est en bonne voie. Compte tenu de la corbeille actuelle trop grande - diamètre 170 cm -, qui pourrait engendrer un risque de charge décentrée avec des soucis de sécurité, la Société Schaechtelin de Muntzenheim, spécialisée dans la fabrication de nid, a proposé deux solutions :

- | | |
|--|----------|
| - Modification du nid actuel à un diamètre réduit à 120 cm | 420 € HT |
| - Nouveau nid galvanisé à chaud diamètre 120 cm | 510 € HT |

La commission a opté pour la solution d'une nouvelle corbeille. Les travaux suivants seront réalisés en propre régie par nos agents : fixation du nid sur le mat, fondations et mise en place du mat, le mat étant fourni par un habitant du village.

Le garnissage du nid sera envisagé en animation avec le Conseil Municipal des Jeunes et/ou les enfants de l'école en compagnie d'un intervenant extérieur.

En concertation avec M. WEYH (Ancien président de l'Aprécial) et des membres de la commission, un emplacement a été défini sur la limite Sud du terrain de loisirs de Riedwihir, éloigné de la barre des peupliers afin d'éviter les prédateurs. L'installation est prévue en début d'année 2022.

o Plantation des fruitiers

La Commune possède 2 alignements d'arbres fruitiers classés dans le PLU de Holtzwihir : Route de Wihir et Route de Maison Rouge, qui font partie de notre beau paysage local depuis des décennies.

Un état des lieux a été mené en septembre par des membres de la commission :

- route de Wihir : 31 arbres en bon état
- route de Maison Rouge : 33 arbres, dont beaucoup sont anciens et en mauvais état.

Pour pérenniser et maintenir ces lignes de fruitiers, les travaux suivants sont prévus :

- une plantation de remplacement en variétés locales anciennes à haute tige Route de Maison rouge
- une taille d'entretien des fruitiers sur les 2 alignements, afin de dégager également ces voies de circulation agricole

Parallèlement, 3 arbres fruitiers seront ajoutés côté ouest sur le terrain de loisirs de Riedwihir.

Les arbres fruitiers présentent de nombreux avantages pour la biodiversité : ils jouent un rôle important dans la pollinisation avec les abeilles, servent de refuge et de garde-manger pour la faune et de nombreux oiseaux, sans compter la valorisation des fruits, mis à la disposition de nos habitants et de nos associations, sur demande à la Mairie.

- **Compte-rendu de la Commission Enfance, Associations, Culture et Patrimoine du 25 octobre 2021**
 - o **Sentiers des mémoires : point d'étape**

Présentation de l'avancée du projet autour du sentier des Mémoires de la seconde guerre mondiale.

Les groupes de travail s'activent autour de la rédaction du contenu des panneaux pédagogiques, la collecte de photos et vidéos et le montage de petits films.

8. Divers

- **Point d'étapes travaux**

Mme Thania BURDLOFF, Conseillère Municipale, rend compte de l'état d'avancement des différents travaux en cours dans la commune.

- o *Travaux rue Principale*

Les travaux de renouvellement et renforcement du réseau d'eau potable et d'eaux pluviales, réalisés par l'entreprise GANTZER, touchent à leur fin. En raison d'un problème de désinfection et d'analyses non conformes, le chantier a été à l'arrêt durant pratiquement 2 semaines. La pose et livraison d'un regard de transfert, non prévu dans le marché initial, a également contribué au non-respect du délai de fin de chantier qui va se situer finalement vers le 8 novembre 2021. Aussi, en raison de l'avancée en période hivernale et donc des aléas de la météo (pluie, froid, gel), l'entreprise Gantzer effectuera une réfection de chaussée provisoire (4 cm) sur l'ensemble de la chaussée, en attendant des températures plus clémentes au printemps 2022 pour la pose des enrobés définitifs.

- o *Travaux rue du Parc*

Des travaux de renforcement du dispositif d'infiltration existant avec pose de 3 nouveaux puits perdus, d'un diamètre de 2m, sont terminés depuis mi-octobre. 3 siphons existants ont également été remplacés. Ce chantier a été réalisé par l'entreprise ARKADIA (ex-Olry) qui s'est également chargée de la réfection des enrobés.

- o *Travaux rue des Américains (Bruckweg)*

2 conteneurs supplémentaires, pour la collecte et le tri de déchets, ont été posés le 21 octobre 2021. Une clôture en grillage vert, d'une hauteur de 1m80, sera encore installée

prochainement à l'arrière des conteneurs afin de dissuader les dépôts sauvages dans le fossé et stopper l'envol des déchets en cas de vent. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Giamberini.

- Illuminations de Noël 2021

A la suite de certaines demandes d'habitants l'an dernier, une augmentation du nombre d'illuminations sur candélabres a été décidée pour Noël 2021, tout en essayant de continuer la bonne maîtrise des dépenses pour ce chapitre au budget.

Aux entrées, aux places et aux écoles se rajouteront donc des illuminations dans la Grand'Rue à Riedwihr, dans la Rue Principale et la Rue du Général de Gaulle (RD4) à Holtzwihr. Nous atteindrons ainsi une augmentation de près de 50 % des illuminations posées par rapport à celles de 2020.

Différents prestataires ont été sollicités et mis en concurrence - le moins disant a été choisi pour un montant de 3 343, 20 € TTC.

Les motifs ont été également harmonisés aux entrées des villages historiques pour une unité sur toute la Commune Nouvelle et 2 nouveaux sapins fixes seront éclairés (Eglise de Holtzwihr et Rue des Vanneaux Riedwihr). De nombreuses décorations supplémentaires en bois ont été réalisées par nos agents et peintes en partie pendant la journée citoyenne, elles seront également réparties sur toute la Commune.

Un bilan sera à l'ordre du jour d'un Conseil Municipal début 2022.

- Mise en service de l'application mobile

Suite au lancement de la nouvelle application mobile communale Intramuros via le *S'krüttblätt* d'octobre, Quentin JAEGLI, Adjoint au Maire, effectue un point d'étape :

- D'après les statistiques disponibles au 28 octobre, près de 180 téléphones portables se sont abonnés en une semaine et les premières informations publiées sur les associations et commerces semblent avoir été largement consultées.
- Toutes les associations et tous les commerces qui avaient répondu, en décembre 2020, à la sollicitation de la Mairie par courrier ont été référencés. L'outil étant évolutif, les associations et commerces non encore référencés et souhaitant intégrer l'application, peuvent se signaler à tout moment en Mairie en transmettant les informations nécessaires.
- La Commune est actuellement en phase de découverte de cet outil qui sera alimenté progressivement d'actualités et d'évènements. Toutes les possibilités et facettes de l'application seront régulièrement expliquées dans le *S'krüttblätt*.

- Cérémonie du 11 novembre 2021

Quentin JAEGLI, Adjoint au Maire, indique que la commémoration du 11 novembre 1918 se déroulera le jeudi 11 novembre 2021, à 11h, au Monuments aux Morts de Holtzwihr en présence notamment des associations d'anciens combattants, du corps des Sapeurs-Pompiers de Porte du Ried, de la batterie-fanfare de Riedwihr, du Conseil Municipal des Jeunes, ainsi que du Maire de la Commune de Wickerschwih. Elle sera précédée de la messe de la fête patronale St Martin à 10h.

Trois Sapeurs-Pompiers seront mis à l'honneur lors de la cérémonie.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Commune dans la salle polyvalente de Holtzwihr, le Conseil de fabrique de Holtzwihr offrant les salés. Après appel à volontariat, des Conseillers Municipaux volontaires sont inscrits pour le contrôle du pass sanitaire à l'entrée de la salle, ainsi que le service du vin et le rangement de la salle.

- Installation du Conseil Municipal des Jeunes et projet d'actions

Mme Michèle SCHILLINGER, Adjointe au Maire, procède à la présentation des projets et actions que le Conseil Municipal des Jeunes mettra en œuvre ces prochaines semaines. Chaque jeune s'impliquera dans les commissions autour des thématiques suivantes :

- SANTE - SOLIDARITE - SECURITE
- ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE
- VIVRE ENSEMBLE - CITOYENNETE

- Information sur le doublon du nom des rues

Les communes historiques de Holtzwihr et de Riedwihr se sont unies, depuis 2016, au sein de la Commune nouvelle de Porte du Ried. Malgré cette nouvelle organisation territoriale, les rues desdits villages dont les dénominations sont homonymes ont été jusque-là conservées. Trois doublons sont concernés dans notre commune nouvelle : les rues du Nord, de l'Eglise et des Vosges.

Un incident majeur avait cependant amené la Municipalité à réinterroger récemment ce sujet. En effet au cours du mois de juin 2021, alors qu'ils étaient appelés pour intervenir sur une urgence vitale absolue d'un concitoyen habitant rue du Nord à Riedwihr, les Services d'Incendie et de Secours (SIS) ont mal aiguillé géographiquement l'équipe d'intervention qui s'est rendue, dans un premier temps, rue du Nord à Holtzwihr. Ces précieuses minutes perdues auraient pu avoir des conséquences particulièrement dramatiques. Aussi, afin d'éviter tout nouvel incident de ce type à l'avenir, la Municipalité s'était interrogée sur l'attribution de nouvelles dénominations aux rues des villages historiques concernées par

des doublons. Entre chaque rue homonyme, les rues recensant le moins d'habitants auraient été rebaptisées, tandis que les autres auraient pu conserver leurs dénominations actuelles. Ainsi, auraient été concernées par le changement effectif de noms :

- A Riedwihr : les Rues du Nord (3 foyers) et de l'Eglise (2 foyers)
- A Holtzwihr : la Rue des Vosges (11 foyers)

Cette évolution aurait permis également de répondre une bonne fois pour toute aux requêtes émises par de nombreux habitants qui se voyaient régulièrement attribuer le courrier de concitoyens habitant la même rue dans l'autre commune historique.

En juillet 2021, un courrier en ce sens avait été adressé par la Municipalité aux habitants des rues concernées pour exposer la situation et solliciter leur participation pour trouver de nouveaux noms de rues. Si de nombreuses propositions de nouveaux noms avaient été réceptionnées, une pétition de la quasi-totalité des habitants de la Rue des Vosges de Holtzwihr avait demandé également que leur rue ne soit pas rebaptisée.

Le Conseil Municipal en avait pris acte lors de sa réunion de septembre 2020 et avait donc sursis à statuer dans l'attente des conclusions d'une recherche de solution alternative par le SDIS.

M. le Maire rend compte de son échange avec M. Dominique PELLUZZI, responsable du service d'appel d'urgence « 18 » pour le Département. Ce dernier indique que le sujet des doublons de rues concerne toutes les autres communes nouvelles du Haut-Rhin et qu'avec l'accord de sa hiérarchie, une solution informatique a été trouvée via une procédure dite de « consigne obligatoire ». Ainsi, lors d'un appel au 18, cette procédure permet de renforcer de manière indiscutable les procédures de départ des Sapeurs-Pompiers et pourra ainsi être mise en route dans toutes les communes nouvelles. Cette procédure exigera également une tenue et une mise à jour très précise des cartographies SDIS des communes en fonction de l'évolution de l'urbanisation de nos deux villages historiques (nouvelles maisons, rues, lotissement).

Dès lors, eu égard à cette solution trouvée par le SDIS qui assure la bonne sécurité des concitoyens, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, propose de ne pas modifier les noms des rues concernées à Holtzwihr et à Riedwihr. Les plaintes régulièrement entendues par certains habitants ne seront plus recevables dès lors que la pétition demandait le maintien des dénominations actuelles.

- Travaux digues sud du Kurzgraben

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux que le Syndicat Mixte de l'Ill a démarré les travaux de la digue Sud le long du Kurzgraben le lundi 25 octobre 2021. Ces travaux sont destinés à protéger les maisons du village de Holtzwihr en cas de crue centennale.

- Remerciements

M. le Maire tient à remercier M. Benoît GRANDMOUGIN, Directeur des Rivières et de la Biodiversité de la Région Grand Est et M. Claude FRUH, chef du Pôle III Domaniale à la Région Grand Est pour la visite du barrage B2 sur l'Ill par notre Conseil Municipal le samedi 23 octobre 2021. Les Conseillers présents ont pu découvrir les impressionnants travaux qu'y réalise la Région Grand Est sur cette rivière, non loin de notre ban communal (création de 2 centrales hydroélectriques, réfection des passes à poissons et à canoës).

M. le Maire remercie également tout le Comité de l'association Porte du Ried Nature pour la création de la cabane observatoire du Waldhiesla en forêt Domaniale de l'Orch pour un montant total de 13 718,40 € dont 10 000 € de subvention obtenue par la Région Grand Est au titre de leur appel à projet "Initiatives Citoyennes". Cette cabane observatoire a été inaugurée le 26 septembre en présence des conseillers régionaux Mmes Christelle LEHRY et Odile UHLRICH-MALLET ainsi que de l'ancien conseiller régional M. Bernard GERBER, grand soutien de ce projet.

La séance est levée 22h30.